



MÉDECINE ET PRÉVENTION DANS L'ÉDUCATION NATIONALE IL Y A URGENCE !



La *fédération des services publics CFE CGC* et *Action et Démocratie CFE CGC* saisissent le ministre de la Fonction publique et de la transformation publiques.

Le constat:

- ➔ 15 471 accidents de travail 23 % sur le lieu de travail et 7% en salle de sport.
- ➔ Seulement 6000 assistants de prévention.
- ➔ Conseillers de prévention académique dans 28 académies au lieu de 30.
- ➔ Absence de registres santé et sécurité au travail dans beaucoup d'établissements.
- ➔ 77 médecins du travail soit 1 pour 15 600 agents.
- ➔ 24 psychologues et 29 infirmières en santé au travail.



LES REVENDICATIONS :



- ➔ **MISE EN PLACE D'UNE VRAIE MÉDECINE DU TRAVAIL.**
- ➔ **RECRUTEMENT AMBITIEUX PLURIANNUEL DE PROFESSIONNELS DE SANTÉ.**
- ➔ **AFFECTATION DE PSYCHOLOGUES INFIRMIÈRES DANS TOUTES LES ACADÉMIES.**
- ➔ **DOTATION D'UN RSST DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS.**



L'ÉTAT A LE DEVOIR DE PROTÉGER ET D'ACCOMPAGNER LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE DANS LEUR ENGAGEMENT QUOTIDIEN

